Soins à domicile

Animaux de compagnie et autres animaux

Nous vous aidons à vivre dans votre collectivité aussi longtemps que possible, de façon autonome et en toute sécurité. Si vous recevez des soins à domicile, il est important que vousmême et le personnel qui vous donne des soins soyez dans un environnement sûr en présence d'animaux de compagnie ou d'autres animaux chez vous ou près de chez vous.

Nous comprenons les bienfaits de la présence d'animaux de compagnie et autres animaux, et du rôle qu'ils peuvent avoir sur votre santé. C'est pourquoi, votre coordonnateur de cas veillera, avec vous, à ce que vous-même, le personnel des soins à domicile et vos animaux soyez en sécurité lorsque nous vous fournissons des soins.

Le coordonnateur de cas évalue la sécurité de votre domicile avant la mise en place des services pour savoir s'il existe des risques pour les employés liés à la présence d'animaux comme des chats, des chiens, des oiseaux, des reptiles ou d'autres petits animaux vivant chez vous ou sur la propriété. Il vous demandera peut-être de faire ce qui suit :

- Mettre tous les animaux dans un endroit clos (derrière une barrière, une porte fermée ou dans une cage) avant l'arrivée de notre personnel;
- Si un animal reste à l'extérieur du domicile, (cour avant, cour arrière, allée ou ruelle), veiller à l'éloigner pour que le personnel ne soit pas obligé de passer à côté de lui en s'approchant de votre domicile.
- Ramasser les excréments de votre animal, notamment vider la litière du chat.

Si vous avez de la difficulté à mettre votre animal dans un endroit clos avant l'arrivée du personnel, votre coordonnateur de cas discutera et élaborera avec vous un plan de visite sécuritaire. Tout le personnel des Soins à domicile devra respecter le plan. Il signalera au coordonnateur des ressources ses inquiétudes au sujet d'animaux de compagnie et autres animaux. En cas de difficultés, votre coordonnateur de cas essaiera de les régler avec vous.

La nécessité de veiller à ce que les animaux soient dans endroit clos n'a rien à voir avec le fait que le personnel des soins à domicile aime ou n'aime pas les animaux; elle est plutôt liée au niveau de risque évalué par le coordonnateur de cas.

Si vous avez un animal d'assistance qui a été dressé pour vous apporter de l'aide, veuillez en informer votre coordonnateur de cas.

Pour des questions de sécurité, votre coordonnateur de cas indiquera les animaux de compagnie et autres animaux mentionnés cidessous, et les inclura dans un plan de visite sécuritaire.

Plan de visite sécuritaire pour animaux de compagnie et autres animaux

Type d'animal :
Antécédents de comportement :



For more information/Pour de plus amples renseignements :

Health Links-Info Santé - 1-888-315-9257 or visit/ou visiter : www.southernhealth.ca

Home Care/Soins à domicile



Niveau de risque :	
Risque faible (plan pas obligatoire)	
☐ Animal d'assistance.	
Animal enfermé dans un endroit	
où il ne peut pas entrer en	
contact avec le personnel des	
Soins à domicile.	
☐ Animal qui circule librement,	
n'est pas agressif, n'a pas non	 -
plus d'antécédents d'agressivité	
et qui est éloigné de l'endroit où	
les soins sont prodigués.	
Risque moyen (plan obligatoire)	
☐ Animal qui circule librement dans	
le domicile.	
☐ Animal qui n'est pas agressif et	
n'a pas non plus d'antécédents	
d'agressivité.	
☐ Animal qui peut entrer en	
contact avec le personnel des	
Soins à domicile.	
Risque élevé (plan obligatoire)	
☐ Animal qui circule librement dans	
le domicile.	
☐ Animal qui est agressif ou a des	
antécédents d'agressivité.	
☐ Animal qui peut entrer en	
contact avec le personnel des	
Soins à domicile.	
	5 0 0 0 0 0 0 0
<u>Plan de visite sécuritaire :</u>	Pour d'autres renseignements, veuillez
	vous adresser à votre coordonnateur de
 '	cas.
	Nom :
	N° de téléphone :
	Examiné par :
	Date :



For more information/Pour de plus amples renseignements : Health Links-Info Santé - 1-888-315-9257

or visit/ou visiter: www.southernhealth.ca

Home Care/Soins à domicile

